

Communiqué de presse

Paris, le 5 avril 2017

11^e répartition du droit de prêt en bibliothèque : 12,1 millions d'euros répartis aux auteurs et aux éditeurs

La Sofia procède actuellement au versement de la rémunération pour prêt en bibliothèque au titre de l'année 2014. Auteurs et éditeurs se voient attribuer 12,1 millions d'euros, répartis en deux parts égales.

L'abondement versé par la Sofia au régime de retraite complémentaire des écrivains, des traducteurs et des illustrateurs s'est accru de 170 000 € par rapport à la répartition précédente. Par ailleurs, le total des sommes perçues au titre de l'année 2014 (16 414 730 €) est en baisse de 383 000 € par rapport à la collecte effectuée au titre de l'année 2013.

Pour les droits 2014 en cours de distribution, 374 109 titres ont été rémunérés pour 6 350 620 livres achetés par des bibliothèques, ces ouvrages provenant de 69 000 auteurs et de 2 720 éditeurs. Ainsi, pour chaque exemplaire acheté, 1,90 € sont partagés entre auteurs et éditeurs.

Détail de la répartition

Total des sommes perçues pour l'année 2014	16 414 730 €
Abondement du régime complémentaire de retraite des écrivains, des traducteurs et des illustrateurs	2 573 226 €
Montants déduits pour frais de gestion	1 778 308 €
Montant net mis en répartition	12 063 196 €

Les frais de gestion de la Sofia s'élèvent à 10.83% des sommes perçues au titre de cette répartition.